

Inscription à partir de 3 ans (révolu) jusqu'à 6 ans. Les enfants seront accueillis de 7h30 à 18h00 à l'école élémentaire Charles Péguy. Inscription à la semaine.

**Si vous avez déjà procédé à une inscription périscolaire** auprès du Service Enfance, vous pouvez inscrire votre enfant :

- Par téléphone au 03 87 71 08 03
- Par mail à l'adresse suivante [secretariat-socio@amneville-les-thermes.com](mailto:secretariat-socio@amneville-les-thermes.com)

**Pour toute nouvelle inscription**, le dossier est à remplir soit en :

- Le téléchargeant via le site de la commune : [www.amneville-les-thermes.com](http://www.amneville-les-thermes.com)
- Le retirant en format papier à l'Espace St Exupéry

Documents à transmettre :

**Avis d'impôt 2020 sur l'année 2019 ou certificat de rémunération du Luxembourg si travailleurs frontaliers / N° CAF Bon CAF (originaux) / 1 photo / vaccinations / attestation d'assurance extrascolaire / 1 facture (eau, gaz, téléphone, loyer) / jugement de divorce ou séparation**

L'inscription sera effective lorsque l'ensemble des documents demandés sera transmis au secrétariat, dans tous les cas avant le début du séjour.

**La facture vous est envoyée à la fin du mois.**

**TARIFS :**

**Ces tarifs sont calculés par rapport à votre avis d'imposition selon le quotient familial en vigueur et pour la semaine complète :**

QUOTIENT FAMILIAL	TARIFS SUR 5 JOURS		TARIFS SUR 4 JOURS	
	CONTRIBUABLES AMNEVILLOIS	EXTERIEURS	CONTRIBUABLES AMNEVILLOIS	EXTERIEURS
Inférieur à 344.00 €	67 €	82 €	53.60 €	65.60 €
De 344.01 € à 419.00 €	72 €	87 €	57.60 €	69.60 €
De 419.01 € à 495.00 €	77 €	92 €	61.60 €	73.60 €
Supérieur à 495.00 €	82 €	97 €	65.60 €	77.60 €

SUPPLEMENT SORTIES	DEMI-JOURNEE	5 €
	JOURNEE COMPLETE	7 €

Une réduction supplémentaire est accordée aux personnes possédant une aide de la CAF  
Valeur des coupons ATL par jour = 5 € ou 9 €

**Les bons CAF seront déduits lors de la facturation sur présentation du document**

N.B. : Pour tous traitements médicaux, veuillez transmettre un certificat du médecin traitant. Pour les allergies alimentaires (**PAI**) vous devez fournir le traitement emballé et non utilisé accompagné du protocole.